COMMUNE DE PLOUÈ

BULLETIN MUNICIPAL

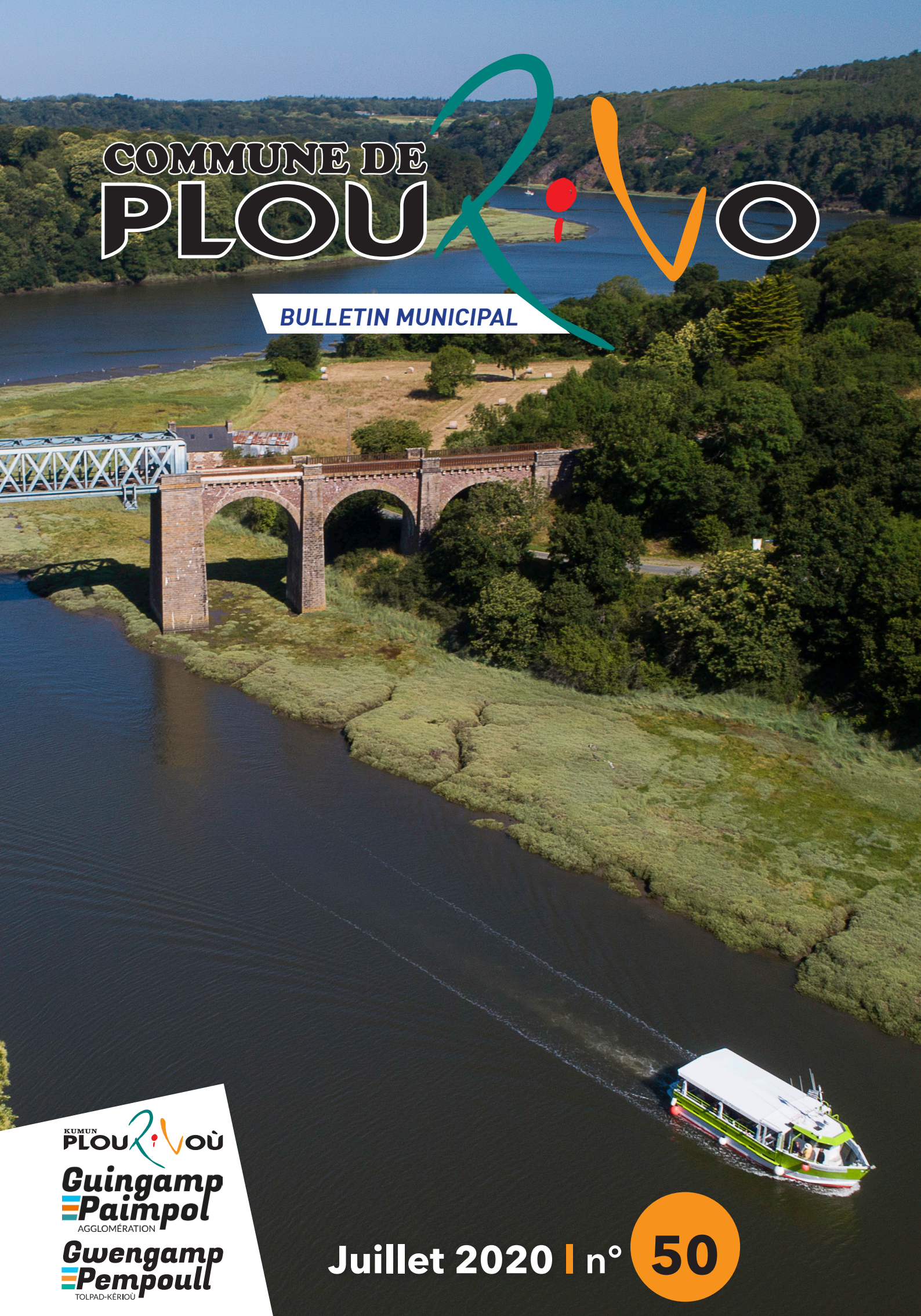

KUMUN PLOUÈ

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

Gwengamp Pempoull TOLPAD-KÊRIOÙ

Juillet 2020 I n° 50

LE MOT DU MAIRE

Chères Plourivotaines, Chers Plourivotains,

Le 15 mars, vous m'avez renouvelé votre confiance et je vous en remercie vivement. La nouvelle équipe met toute son énergie et ses compétences au service du bien vivre au sein de notre commune. Nous nous attacherons à mettre en œuvre des projets au service de l'intérêt général, et améliorant l'attractivité de notre commune. Malheureusement, ce début d'année a été marqué par une période exceptionnelle qui a impacté chacun d'entre nous. L'équipe municipale et moi-même adressons toute notre sympathie à celles et ceux qui ont été touchés directement ou au sein de leur famille par cette maladie.

Cette période a sans doute été particulièrement difficile pour celles et ceux qui se trouvent en situation d'isolement. Nous avons été présents auprès de nos anciens et des personnes en difficulté dès le début du confinement et demeurons à l'écoute de vos besoins.

Le confinement a également eu un fort impact tant sur l'activité économique que sur les activités associatives.

Les commerces qui en avaient l'autorisation ont continué à garantir le service de proximité qu'ils assurent tout au long de l'année. Je ne peux que les remercier de leur présence et encourager chacun d'entre vous à fréquenter les commerces de notre commune, afin de leur témoigner notre soutien et préserver leur avenir.

Les activités des associations ont dû être mises en sommeil et la plupart d'entre elles ont annulé les animations prévues cette année. Les associations peuvent compter sur notre soutien et l'année 2021 sera, je l'espère, d'autant plus riche en évènements festifs et culturels.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à chacun d'entre vous un bel été.

Ma zud kaezh deus a Blourivoù,

D'ar 15 a viz Meurzh ho poa diskouelet ho fiziañs din adarre ha trugarez a laran deoc'h a wir galon. Lakaat ray hon skipailh nevez e holl nerzh hag e holl varregezh da delc'hen ur vuhez a feson evit pep hini e-barzhhon c'humun.Hon seizh gwellañ a refomp evit kas warraok ar pezh zo ezhomm evit mad an holl hag ober d'hon c'humun bezañ degemerusoc'h c'hoazhUr reuziad dreistordinal zo c'hoarvezet ganimp en penn kentañ ar bloaz siwazh, ha pep a hini diouzhimp zo bet lakaet diaes gantañ. Hon gourc'hemennoù a gengred a gasomp d'an holl zo bet tizhet gant ar c'hleñved, pe war-eeun, pe d'ar gerent dioute.Evit ar re zo o chom en o unan dreist-holl ec'h eo bet al lajadmañ an tennañ da dremen yac'h ha dibistik moarvat.

Bet omp war-dro ar re goshañ hag ar re ezhommek adalek ma c'h omp bet kognet er gêr, ha chom a reomp prest da daol plê ouzh ar pezh a vank deoc'h dalc'hmat.

Un tamm mat eo koazhet o oberiantiz gant ar re a labour koulz ha gant ar re a gas kevredigezhioù en-dro.

Dalc'het o deus ar goñversanted bet aotre gante da rentañ servij a-dost evel a reont a-hed ar bloaz. Trugarez vras a laran dezhe holl da vezañ dalc'het start ha n'hallan nemet aliañ pep hini da vont da brenañ treoù digante c'hoazh, evit diskouel hon souten hag asuriñ berzh o stal.

Paouezet e oa bet gant obererezh ar c'hevredigezhioù ha nullet e oa bet ar braz eus an abadennoù planiet gante 'vit ar bloaz. Souten a refomp ar c'hevredigezh a galon ha kreñvoc'h a se, michañs, e vo ar bloaz 2021 gant an niver a festoù hag a ouelioù a bep seurt.

Ar plijadurusañ hañvezh a hetomp, hon skipailh ha me, da bep hini diouzhoc'h.

Véronique CADUDAL

État civil

Mariages

Dominique LEVRARD et Liliane FAUST
le 20 juin 2020

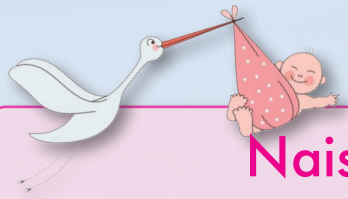

Naissances

Bleuen THOMAS née le 28 novembre 2019
Ynès LACHIVERT née le 06 décembre 2019
Ysée YAUDET née le 21 décembre 2019
Ethan LE CALVEZ né le 24 décembre 2019
Juliette THOMAS née le 12 février 2020
Rozenn DUPREZ née le 14 février 2020
Louison VASSEUR née le 30 mars 2020
Louis PERON né le 08 avril 2020
Enaël LE BOLLOCH né le 22 avril 2020
Marius COVEX né le 12 mai 2020

Sommaire

LE MOT DU MAIRE
2

VIE COMMUNALE
3 à 10

ÇA SE PASSE ICI !
11 et 12

VIE PRATIQUE
13 et 14

VIE ASSOCIATIVE
15 à 19

Décès

Michel LAURENT le 03 décembre 2019, 69 ans
Jean FOURNIAUD le 07 décembre 2019, 82 ans
Jeanne LAMIDON épouse HAMONOU le 26 janvier, 84 ans
Gérald LE MESCAM le 19 mars, 50 ans
Françoise LE GRAET épouse MERIGLIER le 19 mars, 73 ans
Jeanne LE CHAPELAIN épouse ERNAULT, le 21 mars, 87 ans
Gilles TILLY le 28 mars, 56 ans
Yvette GOASDOUÉ épouse HENRY le 29 mars, 73 ans
Maria LE DREN épouse LE SAUX, le 10 mai, 99 ans

En couverture

Crédit photo : Mr. Jean-Phillippe Mériglier
Le pont de Frynaudour avec le Passeur du Trieux....
contact@jpprod.fr 06 85 49 22 91

Comité de rédaction : Véronique CADUDAL et membres de la commission communication
Mise en page et impression : Imprimerie Artisanale Paimpolaise - 02 96 20 45 20
Bulletin édité par la Mairie de Plourivo sur papier certifié P.E.F.C.

Le Conseil Municipal :

Véronique CADUDAL
Maire

Elodie GUEGAN
1er Adjointe déléguée à l'administration générale et aux Finances

Philippe RIOU
2ème Adjoint délégué aux affaires techniques, aux bâtiments et à l'environnement

Marie Annick ALLAIR
3ème Ajointe déléguée aux services à la population et au CCAS

Pascal HORELLOU
4ème Adjoint délégué à l'intercommunalité

Claude LE HENAFF
Conseiller délégué à la voirie

Sylvie DONNART
Conseillère déléguée à la culture

Alain LE FLOCH
Conseiller délégué aux associations

Lydie RICARD
Conseillère municipale

Catherine PRUDHOMME
Conseillère municipale

Stéphane LE GOFF
Conseiller délégué aux affaires scolaires et périscolaires

Frédérique HAVET
Conseillère déléguée à la communication

Cédric LE PAPE
Conseiller municipal

Mélanie BALCOU
Conseillère municipale

Loic LE POURSOT
Conseiller municipal

Jean-Yves DANNIC
Conseiller municipal

Jeanne ROLLAND
Conseillère municipale

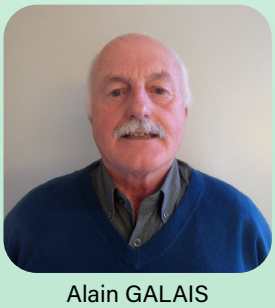

Alain GALAIS
Conseiller municipal

Catherine OLICHON
Conseillère municipale

La mairie sera ouverte le samedi matin de 9h à 12h à partir du 1er septembre, sur une période "test".

Mairie de Plourivo
2,Rue Yves Marie Lagadec
22 860 PLOURIVO
Téléphone : 02-96-55-90-20
e-mail : contact@plourivo.fr

Horaires de la mairie

Lundi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h00
Mardi : 8h30 - 12h00/ 13h30 - 17h00
Mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi : 8h30 - 12h30/ 13h30 - 17h30
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h00

PLOURIVO ET L'AGGLO

La commune de Plourivo fait partie des 57 communes de Guingamp-Paimpol Agglomération

Guingamp-Paimpol Agglomération
11 rue de la Trinité
22200 Guingamp

Tél. : 02.96.13.59.59
contact@guingamp-paimpol.bzh
www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

Le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération

Guingamp-Paimpol Agglomération - Août 2019

PRÉSENTATION DE L'AGGLOMÉRATION

LES CHIFFRES CLÉS JUILLET 2020

57 communes	**73 700** habitants
1 100 km²	**88** élus titulaires
85 M€ de budget en 2020	**351** emploi permanents *au 1er janvier 2019*
7 200 entreprises	**2h34** Paris-Guingamp en TGV

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

• DE L'ARMOR À L'ARGOAT •

3

Bienvenue à Siriane

Agée de 23 ans et titulaire d'un Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, Siriane LE PERFF a choisi de suivre en 2019 la formation Métiers Administratifs Territoriaux au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, à Plérin.

Siriane a rejoint nos effectifs le 1er février 2020 sur un poste d'assistante administrative chargée d'accueil à mi-temps.
Elle a efficacement assuré le remplacement de Cindy SCOLAN, assistante administrative et comptable, pendant son congé maternité et retrouvera prochainement ses fonctions à l'accueil de la Mairie et du pôle plourivotain de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Les écoles de Plourivo face à la pandémie COVID 19

Il nous paraissait important de vous informer des méthodes mises en œuvre dans les écoles pendant la période de confinement. Le choix a été fait de fermer l'école de Penhoat et de regrouper l'ensemble des enfants des personnels soignants et prioritaires à l'école du Bourg, avec service de garderie et restauration.
A partir du 18 mai, tous les enfants volontaires ont pu reprendre le chemin de l'école, avec un effectif limité à 13 par classe afin de respecter la distanciation physique dans les classes et les locaux. Un protocole sanitaire des services scolaires et périscolaires a été mis en place et transmis aux parents dont les enfants étaient présents. L'école élémentaire a adopté un fonctionnement alternant un accueil à l'école de 3 jours /semaine et de l'enseignement à distance (élève à domicile) 1 jour / semaine. Un planning et des horaires échelonnés pour l'accueil en toute sécurité ont été aménagés pour chaque niveau. Les enfants sont rentrés par une issue différente pour chacune des classes. Un questionnaire de consignes d'hygiène et de sécurité a été remis au personnel communal pour réaliser un auto-diagnostique santé journalière ainsi que des consignes d'hygiènes strictes et obligatoires.
Le service de restauration scolaire a fonctionné normalement sur 2 services pour permettre aux enfants de manger un repas chaud chaque midi, avec un respect des distances. Le midi, les enfants ont eu une récréation correspondant à la durée du repas de l'autre groupe (un groupe était à la cantine pendant qu'un groupe était en récréation.). Quand les enfants en récréation appartenaient à deux classes différentes, ces groupes ont été séparés pour limiter le nombre d'élèves dans la cour et le brassage des enfants.
Les locaux de la garderie ont été exclusivement réservés aux enfants de maternelle (accueil, école, repas) jusqu'au 1er juin. L'accueil en garderie de l'ensemble des enfants inscrits en élémentaire a été assuré dans la salle de réunion des associations au bourg. Les groupes d'élèves ont été créés pour ne pas se trouver en même temps en récréation.
Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements ont été une composante essentielle dans la lutte contre la propagation du virus. Les sols, les tables et les chaises ont été et sont toujours désinfectés au moins une fois par jour, le soir après le départ des élèves.
A partir du 02 juin, les enfants de maternelle ont pu réintégrer leur école ; ils y ont été exceptionnellement accueillis dès 8h et jusqu'à 18h. Le 18 juin le gouvernement a annoncé un assouplissement des règles de distanciation physique dans les écoles et l'école obligatoire à partir du 22 juin.
Le transport scolaire a été remis en service, en collaboration avec les services de l'agglomération. Les services communaux ont repris leur fonctionnement habituel : garderie au Bourg pour tous et cantine et liaison chaude.
Les règles d'hygiènes et les protocoles mis en place face à l'épidémie continuent à ce jour à être strictement appliqués.

Compte administratif 2019

Fonctionnement

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, celles qui reviennent chaque année…

Les dépenses comportent :

- Les charges liées aux bâtiments, aux équipements communaux et au personnel
- Les prestations de services, le reversement de la fiscalité
- Les subventions aux associations
- Les intérêts des emprunts

Les recettes comprennent :

- Les taxes foncières et d'habitation
- Les sommes reçues pour les prestations de la restauration scolaire, du service péri-scolaire et les revenus des immeubles
- L'attribution des dotations, participations et compensations reçues de l'état et le fond de péréquation reçu de la GPA

Fonctionnement 2019 – Les chiffres clés

Dépenses : 1 227 207 € / Recettes : 1 690 804 €

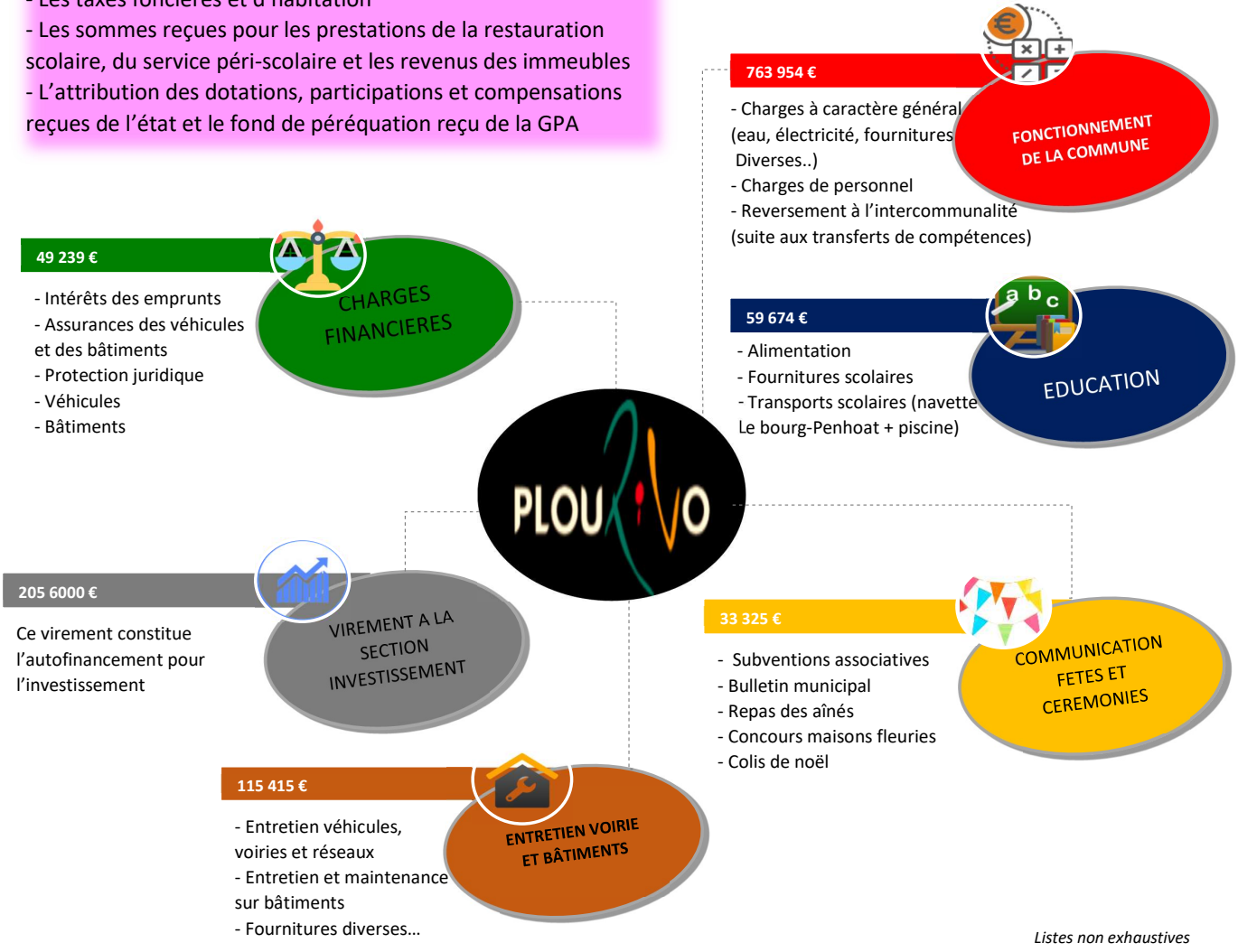

Listes non exhaustives

Les principales recettes de la commune proviennent de :

- 51 % Impôts et taxes
- 38 % dotations et participations
- 4 % revenus des immeubles
- 6 % produits des services (cantine, garderie, occupation du sol…)
- 1 % divers

Focus sur la taxe foncière et la taxe d'habitation

La taxe foncière concerne tous les biens bâtis et non bâtis. Elle est calculée sur la valeur locative cadastrale donnée par l'administration fiscale et payée par les propriétaires particuliers.

La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée de façon progressive.

Les taux communaux restent inchangés pour 2020.

Compte administratif 2019
Investissement

Investissement 2019

Dépenses réelles : 444 528 € / Recettes réelles : 467 316 €

Les dépenses d'investissement sont financées par les ressources propres de la commune, les dotations, subventions et le cas échéant par l'emprunt.

Les dépenses d'investissement sont consacrées à la valorisation du patrimoine de la commune.

33 941 € — 8% — EQUIPEMENTS DES SERVICES COMMUNAUX

- Création du site internet
- Aménagement nouvelle Mairie
- Matériel informatique
- Défibrillateur Penhoat
- Matériel techniques
- Equipement scolaire Penhoat

120 145 € — 27% — VOIRIE, RESEAUX

- Programme de voirie
- Equipement de sécurité (barrières, blocs..)
- Rénovation éclairage public
- Réseau eaux pluviales Pont Min

73 870 € — 17% — BÂTIMENTS, INSTALLATION CANTINE SCOLAIRE

- Solde travaux restaurant scolaire
- Chaudière logement
- Réparation city
- Ravalements bâtiments
- Aménagement plateforme stockage des Services Techniques
- Démantèlement mouillages de Lancerf

216 500 € — 48% — OPERATIONS FINANCIERES

- Remboursement du capital des emprunts
- Remboursement du prêt relais pour le restaurant scolaire

A retenir

L'encours de la dette au 31/12/2019, rapportée à l'habitant, est très significativement inférieure à la moyenne départementale. En effet, il s'élève à 605€/habitant contre 896€/habitant pour les côtes d'Armor.

Notre priorité pour les prochaines années sera :
- de préserver et renforcer notre capacité d'autofinancement
- d'optimiser nos moyens de fonctionnement afin de renforcer nos projets d'investissements

Culture. Autour d'Elle interrompu

La crise sanitaire a obligé le Festival Autour d'Elle à s'interrompre. A Plourivo, nous avons eu le temps de présenter la passionnante conférence de Brigitte et Yvonnick Le Coat sur les Cap-hornières et les femmes de marins, le 7 mars. Vu les circonstances, le public était réduit. Ce dernier, ayant bien compris la philosophie du festival qui met l'accent sur la place des femmes dans la société, a permis de réunir la somme de 58 € qui a été transmis à la Maison de l'Argoat, organisme qui soutient les familles et femmes en difficulté.

Numérotation des maisons

Pour rappel la numérotation des maisons facilite la distribution du courrier par les services postaux et permet également à la municipalité de repérer et situer les habitations.

Des plaques de numéro sont disponibles en Mairie pour une première numérotation des habitations.

Le numérotage est, de ce fait, obligatoire dans notre commune.

Quand on ira sur les chemins...à bicyclette ...

Le temps des vacances peut être le moment de découvrir la commune à vélo ! Suivez les petits panneaux verts ! Et si vous testiez la "Boucle Vélo-train de l'Estuaire du Trieux", dont le retour peut se faire en TER avec un arrêt à la Maison de l'Estuaire ?! Attention à bien transmettre les horaires de train retour et les modalités de réservation pour mettre son vélo à bord du train ! (Faire signe au conducteur, car la halte est facultative, il vaut donc mieux qu'il soit prévenu sinon c'est 15kms retour avec les lacets à monter ☺).
Les douze boucles vélos figurent dans le guide rando vendu à l'Office de Tourisme (Prix 3 €). Site internet de l'office du tourisme : *https://www.guingamp-paimpol.com/*

Bon à savoir : Depuis peu, Guingamp-Paimpol Agglomération et Transdev proposent un service de location longue durée de vélo à assistance électrique neuf. Pour 30€ par mois, vous disposez d'un vélo, chez vous, avec un abonnement reconductible chaque mois. Pour les modalités d'accès consultez : *https://www.axeo.bzh/se-deplacer/axeo-velo/*

Pont Min. La remise en valeur commencée

Le sentier botanique Maudez Le Cozannet à Pont Min a retrouvé un peu d'air grâce à l'intervention du personnel du Casci, qui est venu débroussailler au début du mois de juin. Mis à part deux arbres tombés (mais qui seront enlevés), les marcheurs peuvent de nouveau facilement effectuer la boucle de 1,8 km. La passerelle qui enjambe le ruisseau a été changée, et un petit rafraîchissement du balisage a été fait, en attendant une vraie signalétique. Cela a été possible grâce au partenariat avec Guingamp-Paimpol Agglomération, qui a retenu le sentier de Pont Min dans son programme de développement de l'offre de randonnée pédestre.

Recherche de bénévoles pour l'entretien de la chapelle Saint - Ambroise

Vous avez un peu de temps, des mains en or, envie de rencontrer de nouvelles personnes et de participer à la conservation du patrimoine de Plourivo ?

Vous pouvez aider à l'entretien de la chapelle Saint Ambroise qui recherche des bras. Le temps et la durée seront précisés en fonction du nombre de volontaires.

Merci de prendre contact auprès de Monsieur Gérard Veilleux au 06 23 88 16 01 .

Nos commerces face à la crise

Durant la crise sanitaire du COvid, certains de nos commerçants ont été contraints de fermer et d'autres, nécessaires à notre quotidien alimentaire, sont restés ouverts et nous leur en sommes reconnaissants. Ils profitent de ces quelques lignes pour remercier la population d'avoir été présente et de ne pas les avoir oubliés pour faire leurs achats durant cette période si singulière.

Nous saluons l'initiative de notre artisan boulanger qui a installé un barnum afin de nous mettre à l'abri de la météo parfois capricieuse !

... et maintenant

Aujourd'hui, chacun a pu reprendre ses activités dans le respect des gestes barrières. Tous nos commerçants sont plus que jamais très impliqués pour notre bien-être dans la commune. Un grand merci à eux !

L'ESATCO - Les légumes bio, c'est tout l'été !

Plus que jamais mobilisé pendant la crise COvid, l'ESATCO a vu s'arrêter certaines de ses activités au profit de celles "essentielles" comme le maraîchage. Les clients ont été au rendez-vous pendant le confinement. Les équipes, face à cette suractivité, ont mis en place de nouvelles organisations. Certains ouvriers ont changé de métier, d'autres sont venus en renfort (ESATCO Tréguier et St Brieuc) ; des bénévoles, habitants de Plourivo et d'autres communes voisines, ont donné de leur temps et énergie. Un véritable élan de solidarité s'est mis en place. Cette période aura permis à l'ESATCO de bénéficier d'une meilleure visibilité de tous sur les services rendus aux professionnels accompagnés ainsi qu'au territoire.
L'ESATCO maintient, durant toute la période estivale, la vente directe de légumes Bio de 10h30 à 13h30 le jeudi.

L'Ayurvéda, médecine traditionnelle indienne

Isabelle Le Bas, costamoricaine, a découvert cette médecine holistique millénaire de l'Inde à l'occasion de voyages professionnels. A l'époque elle travaillait dans l'importation de bijoux, vêtements et autres objets, qu'elle proposait à la vente sur nos marchés locaux. La rencontre de cette civilisation indienne a été un vrai coup de cœur ; durant l'année et demie où elle a vécu là-bas, elle s'est imprégnée de sa culture. Ayant bénéficié elle-même des bienfaits de l'Ayurvéda pour des soucis de santé, elle s'est naturellement engagée dans une formation. Cette dernière, d'une durée de trois ans, a été réalisée sur Paris, afin d'appréhender au mieux les pathologies occidentales.L'Ayurveda s'adresse à tous et prend en compte le corps et le psychisme de la personne. Cette médecine traditionnelle est particulièrement connue pour ses massages qui ne sont qu'un aspect de l'Ayurvéda, Isabelle le Bas la propose sous sa forme plus approfondie qui prend en compte la nature individuelle unique de chaque personne.

Depuis janvier 2020 à Plourivo, Isabelle peut vous recevoir pendant une heure et demie à deux heures pour un entretien et une étude du pouls qui lui permettent de mettre en avant les déséquilibres. Elle vous propose dans ce même temps des conseils alimentaires, comportementaux, des exercices de respiration, de l'aromathérapie, des plantes…Si nécessaire et en fonction de votre problématique, elle peut vous recommander un des deux soins énergétiques qu'elle pratique. Un bilan à un mois vous permettra de faire le point.

Isabelle Le Bas reçoit sur RDV uniquement :
Contact : 07 81 42 86 82 / 09 50 13 90 21 – site internet : *kumariayurveda-bretagne.com*

NB : Les soins ayurvédiques ne remplacent en rien une consultation médicale et ne se substituent pas à un traitement médicamenteux.

L'atelier couture de Mamm' Couz

Laëtitia Menguy, passionnée de couture est autodidacte depuis 9 ans. Elle tire son surnom Mamm'Couz de sa Mamm Goz, couturière elle-même. La couture c'est une histoire de famille ; pendant le confinement tout le monde s'y est mis, les enfants et le mari !
Laëtitia a ouvert son atelier à domicile depuis avril 2018 en tant qu'auto entrepreneuse. Dans la vie, elle est aussi aide-soignante de nuit au centre hospitalier Max Querrien de Paimpol.
Elle réalise des créations sur mesure (vêtements, sacs, et tout autre article) et effectue aussi des retouches.
Elle propose des ateliers couture pour les enfants à partir de 7 ans (durée 2h) et pour adultes (durée 2h30). Le planning des ateliers est consultable sur ses pages Facebook et Instagram.

Via la chambre des métiers, Laëtitia est en cours d'obtention d'un Eco label basé sur plusieurs critères comme le choix de tissus Oeko-Tex, l'éclairage de l'atelier, le développement durable et le concept « je répare, je retouche ».

Elle est prête à relever tous les défis créatifs que vous lui proposerez !

Contact: 07 86 96 21 35
fr-fr.facebook.com/mammcouz/
https://instagram.com/mamm_couz?igshid=pij9hfdlwz4n

Livre : Christine Payet donne libre cours à l'imagination

Educatrice spécialisée à la retraite, Christine Payet est arrivée à Plourivo il y a quelques mois, et envisage de s'y installer. Elle retrouve en Bretagne le climat des hauts de l'Ile de la Réunion où elle est née.

Ayant déjà a son actif trois recueils de poésie, elle nous propose maintenant un conte pour enfants de 5 à 10 ans, intitulé " Cachée sous la feuille de l'églantier". Sensible à la protection de la nature, elle fait passer le message que "la moindre petite chose vivante de la nature est utile à l'univers". Ce conte est actif et interactif. En effet, des questions jalonnent l'histoire d'un petit garçon qui trouve une perle (croit-il d'abord) sous une feuille, tandis qu'une page sur deux est blanche pour inciter l'enfant à dessiner lui-même l'illustration du texte qui fait face. L'enfant participe donc à la création de son livre. La conclusion de ce dernier appartient à l'auteure "... je me suis transformée en un beau papillon et je viens te poser un bisou sur la joue !"
Fidèle à son métier d'éducatrice, Christine Payet serait ravie d'aller dans des écoles parler de son livre... et de la nature !

On peut se procurer "Cachée sous une feuille d'églantier " via internet en tapant le titre, ou en le commandant en librairie.
Editions Jets d'encre, prix 12,50 €.

Règlementation en urbanisme

Le dépôt des dossiers de déclaration, demande d'autorisation, permis de construire ou démolir se fait en Mairie pour instruction (formulaire + plans). Les dossiers sont téléchargeables sur www.service-public.fr ou disponibles en mairie. L'autorisation fait l'objet d'une obligation d'affichage.

La déclaration préalable

Elle concerne principalement les constructions créant une surface entre 5 et 20 m² (abri de jardin, véranda, préau, balcon, garage, carport…), les travaux qui engendrent la modification de l'aspect extérieur d'une construction (ravalement, nouvelles ouvertures…), ainsi que certains travaux divers (coupes et abattages d'arbres, notamment d'éléments bocager repéré au titre de la Loi Paysage).

Pour tout changement ou pose de nouvelle clôture la déclaration préalable est également nécessaire.

Autorisation d'une hauteur maximale de 1,50 m sur voie et place et 1,80m en limite séparative pour les zones A, AU et N.

Pour les zones U une hauteur minimum de 1,20m pouvant être surmonté d'un dispositif à claire-voie n'excédant pas 1,80m sur voie et place, et une hauteur maximale de 1,80m en limite séparative.

Le permis de construire pour une maison individuelle et / ou ses annexes

Cela concerne essentiellement les constructions neuves mais également certains travaux sur des constructions existantes (agrandissement, extension créant une surface supérieure à 20 m²...).

Le permis de démolir

La commune doit suivre l'évolution de son bâti, préserver certains bâtiments et protéger le patrimoine architectural et urbain bâti. C'est pourquoi il a été instauré le permis de démolir sur notre territoire, pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou rendre inutilisable tout ou partie d'une construction. La finalité de ce permis est d'assurer la protection du patrimoine.

Solidarité Ouest EDF

EDF garantit la fourniture d'énergie pour tous ses clients particuliers en suspendant, jusqu'au 1er septembre 2020, toute réduction ou interruption de la fourniture d'électricité et de gaz ainsi que les pénalités de retard. Pour les particuliers les plus en difficulté, les conseillers solidarité de l'Ouest sont mobilisés pour maintenir un accompagnement.

Pour les joindre:

Accueil téléphonique

0 810 810 111
du lundi au vendredi 9h à 12h et 14h à 17h

Portail PASS

A privilégier pour toutes vos demandes courantes
https://pass-collectivites.edf.com

Le chèque énergie

Incitez les bénéficiaires à privilégier le site *chequeenergie.gouv.fr* pour transmettre leur chèque et leur attestation de droits. Le chèque énergie sera déduit plus rapidement de leur facture.

ELAGAGE

Les arbres, branches et racines qui avancent sur les voies ou sur le domaine public doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies. Cette obligation répond à un impératif de sécurité, mais également à un intérêt collectif.

En effet, les arbres, branches et racines qui dépassent sur les voies ou à proximité des réseaux (lignes électriques ou téléphoniques) peuvent les endommager et donc nécessiter une réfection ou un entretien plus important. Ils gênent également le passage notamment des bus scolaires, des camions de ramassage des déchets ou encore des engins agricoles.
Par conséquent, la collectivité invite chacun à respecter cette obligation et ce dans l'intérêt de tous. Des courriers ont d'ores et déjà été adressés en ce sens.

Par ailleurs, à compter de l'automne prochain, la collectivité va mettre en œuvre un plan de gestion du bocage.
Ce plan consiste en la coupe des arbres et branches qui débordent sur le domaine public, par une entreprise mandatée à cet effet. Afin d'en limiter le coût pour la collectivité, celle-ci procédera à l'enlèvement du bois, lequel sera vendu à une société ou coopérative de revalorisation du bois, et une participation financière pourra être demandée aux propriétaires du bois.

Déjections canines

La municipalité met à disposition dans l'espace public des distributeurs de petits sacs plastiques spécialement prévus à cet effet.
Dans toutes les communes, la loi impose de ramasser les crottes de son chien. C'est une règle élémentaire de savoir-vivre, un devoir citoyen. Ramasser, ce n'est pas s'abaisser. C'est une preuve de civisme avec une dimension morale. Un geste citoyen, un geste simple.
Cette règle est également applicable aux déjections dans les espaces verts, qu'il s'agisse des terrains de sport ou des espaces engazonnés : il n'est jamais agréable d'y mettre le pied, ni aux agents communaux d'y être confrontés lorsqu'ils entretiennent ces espaces.
N'attendons pas la sanction, qui en cas de non-respect de l'interdiction est passible d'une amende de 35 euros.

Durant les mois de juillet et août, la collecte des déchets est un peu modifiée

Les bacs d'ordures ménagères (bac gris ou bac marron) sont collectés toutes les semaines (au lieu de tous les 15 jours).
Si vous n'avez pas reçu votre nouveau calendrier, celui-ci est disponible en mairie ou téléchargeable sur le site internet de l'Agglomération *www.guingamp-paimpol-agglo.bzh*
Une tournée d'après-midi est instaurée. Certaines tournées, collectées habituellement le matin, le seront donc l'après-midi.

Les bacs doivent être sortis la veille au soir, et peuvent être collectés jusqu'à 18h.

COMMUNES	SECTEURS	COLLECTE SÉLECTIVE	ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES
PLOURIVO	Bourg	Vendredi	Vendredi
	Penhoat - Lancerf	Vendredi	Mardi

Marionnettes et masques avec Lbobo

Une association artistique vient de se baser dans notre commune. Avec Lbobo, découvrez l'univers des marionnettes, des masques, du théâtre d'improvisation...

Lbobo est affiliée à la Ligue de l'enseignement (en 2019) et s'adresse à tout public. A Plourivo, Lbobo animera une série de stages d'un week-end. Construction de marionnettes à gaine, les 3 et 4 octobre; construction de marionnettes sur table les 7 et 8 novembre; construction de masques en cuir le 5 et décembre 2020. Raconter avec des objets les 3 et 4 avril 2021; le jeu masqué du masque entier au clown les 1 et 2 mai 2021; le jeu improvisé les 5 et 6 juin 2021.

Tarif des stages: 50€ par personne. Contact: *associationludovicbobo@gmail.com*

ENTRE GUILLEMOTS

De nouveau cette année, l'association Entre guillemots vous propose deux activités animées par Nadège Tomachevsky.

Une activité « exercices asiatiques de santé » comprenant du Hatha Yoga, du Qi gong, de la méditation et des exercices de respiration-relaxation-recentrage.
Ce cours aura lieu tous les lundis de 10h45 à 12h et de 18h30 à 19h45 hors vacances scolaires à la salles des fêtes de Plourivo et débutera le lundi 14 septembre.

Une activité « Théâtre adultes » comprenant des exercices scéniques ainsi que des exercices sur la recherche du personnage, du clown et la mise en œuvre d'un spectacle de fin d'année. Rendez-vous le mercredi 16 septembre à 20h pour une première prise de contact.

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter le 07 87 70 49 28

LIRE A PLOURIVO

REPRISE PREVUE EN SEPTEMBRE

En raison de la situation sanitaire, "Lire à Plourivo" a suspendu ses activités, comme la plupart des associations. Les "Livres nomades" ont été retirés des points de dépôt et stockés dans le local de la bibliothèque.
Si les conditions le permettent, les caisses jaunes seront remises en place dans le courant du mois de septembre.
Le bureau se réunira, dès que les instructions gouvernementales seront mises à jour, pour décider de la date du Café littéraire de rentrée, si possible dans la deuxième quinzaine de septembre.

TWIRLING CLUB LES ALIZÉES

Le club sera présent au forum des associations à Paimpol, au gymnase de Kerraoul le samedi 5 septembre.
Le club démarrera le mercredi 9 septembre salle des fêtes de Plourivo de 14 h à 16 h.
Tous les enfants à partir de 7 ans peuvent s'inscrire (filles et garçons). Les cours au gymnase de Kerraoul débuteront le 12 septembre de 10 h à 12 h. Le twirling est la pratique du bâton, ainsi que la pratique du pompon. (Les cours seront aménagés en fonction de la levée ou de l'aménagement des gestes barrières, suivant directives du ministère de la jeunesse et Sports, ainsi que de notre fédération).

Contact : *leboulanger.yves@wanadoo.fr* / 06 74 81 33 39

O2 l'air

Au vu des circonstances particulières frappant de notre société via le COVID-19, la décision a été prise de reporter toutes nos manifestations en 2021...

Suite au confinement notre repas initialement prévu en avril 2020 a été annulé, nous avions, dans un premier temps, envisagé de le faire cette année en octobre, mais au vu de la conjoncture économique nous trouvons plus judicieux de reporter notre repas en avril 2021.

Report du trail en septembre 2021...

Association Yoga Pour Tous en Trégor Goëlo

Reprise le mardi 22 septembre !

Les cours de Hatha Yoga sont programmés: tous les mardis de 15h à 16h30 , excepté le premier mardi du mois qui est remplacé par le premier jeudi du mois. Ils se déroulent dans la petite salle de la salle des fêtes.

Contact enseignante: Mme Odile Bonard - 06.32.75.14.78 ou par mail: *Odile.bonard@laposte.net*

CIRQUE EN FLOTTE

L'école de cirque CIRQUE EN FLOTTE revient sur la commune de Plourivo :

Après une année de pause, l'association propose, à partir du mercredi 16 septembre 2020, des ateliers de découverte des Arts du Cirque à la salle des fêtes de Plourivo (merci à la commune et plus particulièrement à Silvi Donnart ainsi qu'à Mme Coursin et tous les membres du club de gym pour avoir œuvré pour la disponibilité de la salle).

De 10 à 11h pour les 5-6 ans.

De 11 à 12h pour les 7-8 ans.

L'école propose aussi des ateliers parents-enfants le samedi matin sur Paimpol.

Les autres tranches d'âges (de 0 à 107 ans) sont aussi accueillies sur Paimpol.

Pour toutes informations : *cirkenflotte@wanadoo.fr* et/ou 0296558112
Et aussi, pour s'inscrire, à partir du 15 juillet : *http://cirqueenflotte.fr*

Bon été !!

PATG INFORMATIQUE PLOURIVO

Les cours accueillaient, depuis début octobre 2019, 47 personnes, encadrées par cinq formateurs.

En raison de la pandémie de Covid-19, ils se sont interrompus la première semaine de mars et ne reprendront pas avant le 1er mercredi d'octobre si la situation est redevenue normale.

Nos cours ont lieu tous les mercredis hors vacances scolaires de 9 h 30 à 11 h 30 pour le premier, de 14h à 15h45 pour le second et de 16h à 18h pour le dernier. Les places sont limitées à 18 par séance.

Vous pouvez vous inscrire auprès de Michel Lucas au 06 43 37 82 11 (en cas d'absence laissez votre message avec vos coordonnées)

UFAC: Yves Le Mat passe le relais

Au cours de l'assemblée générale de la section UFAC de Plourivo, le 8 mars dernier, Yves Le Mat, qui en a été le président pendant 20 ans, a proposé comme remplaçant Daniel Ollivier, déjà vice-président. Daniel Ollivier a été élu a l'unanimité.

La section compte 47 adhérents. L'année 2019 a été rude, quatre adhérents, parmi lesquels le trésorier Albert Rouelle, étant décédés.

A cause du confinement, les cérémonies commémoratives du 19 mars et du 8 mai se sont déroulées en comité très restreint.

Comité de jumelage Plourivo-Buttevant

Compte tenu de la situation sanitaire, les activités programmées, (repas St Patrick et loto de printemps) ont dù être annulées, si la situation le permet nous envisageons de programmer au cours du deuxième semestre un loto, voire une soirée musicale.

Le comité de jumelage rend hommage à notre regretté président d'honneur, Albert Rouelle, qui s'en est allé cet hiver. Nous garderons de lui le souvenir de son engagement sans faille en tant que Président, puis secrétaire, depuis la création du jumelage.

Un autre décès vient d'endeuiller le comité de jumelage. Amédée Cabec, qui était depuis le début de l'aventure l'un des fidèles, et mari de notre trésorière Marie-Louise, nous a quitté le 22 juin à l'âge de 81 ans.

Au centre de la photo, Albert entouré des présidentes et présidents de Buttevant et Plourivo

Les cavaliers de Plourivo

L'association des cavaliers de Plourivo, suite à la situation du covid19, a pris la décision d'annuler la fête du cheval qui était programmée le 26 juillet 2020, les entraînements des chevaux n'ayant pas été réalisés au printemps a cause du confinement.

Apprenez le breton !!

La langue bretonne attire de plus en plus d'apprenants : cette année, ils sont plus de 30.000, jeunes et adultes venus de tous horizons. Ils souhaitent s'approprier une langue qui fait la particularité de la Bretagne et qui constitue un lien fort au sein de la société.
Parmi eux, les parents d'élèves sont de plus en plus nombreux à apprendre le breton à la suite de leurs enfants inscrits en filière bilingue.
Pour cela, ils et elles ont le choix entre plusieurs formules : cours du soir, cours en journée, stages intensifs de 6 ou 9 mois. A l'issue de ces formations, les adultes peuvent valider leur niveau de langue par un diplôme d'Etat, le Diplôme de Compétence en Langue (DCL), qui leur permettra de valoriser cette nouvelle compétence, notamment sur le marché du travail.

Evit gouzout hiroc'h / Pour plus d'informations :

08 20 20 23 20

http://www.fr.brezhoneg.bzh/10-se-former.htm

opab@opab.bzh

Programme de la Maison de l'Estuaire

Depuis l'an dernier, la Maison de l'Estuaire n'est ouverte en juillet et août que trois après-midis par semaine : mercredi, samedi et dimanche. C'est pourquoi il faudra bien profiter des journées exceptionnelles du 5 au 9 août, lorsqu'elle sera ouverte tous les après-midis dans le cadre d'une nouveauté : L'estuaire en fête ! EXPOSITIONS en extérieur, "Portraits de nature" illustre en photos la biodiversité du massif de Penhoat-Lancerf. A l'intérieur de la Maison, le reporter-photographe Arnaud Guerin présente une année de captation des espèces emblématiques de la biodiversité bretonne. En accès libre les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 18h.

ANIMATIONS Chaque jeudi après-midi, un animateur vous attend soit pour une marche commentée (09/07), soit pour découvrir les insectes (16/07), pour dessiner (23/07), marche commentée (30/07), fabriquer des animaux en glaise (06/08), marche commentée (13/08), découvrir les petites bêtes du sol (20/08), peindre les insectes à l'aquarelle (27/08). Les marches sont tout public, les autres animations sont conçues pour les enfants. Rendez-vous à 14h30. Sur réservation uniquement.

L'ESTUAIRE EN FETE Du 5 au 9 août, chaque jour une animation pour profiter autrement de cet environnement remarquable ! Et la Maison de l'Estuaire exceptionnellement ouverte tous ces mêmes jours, de 14h à 18h. Mercredi 5, sortie nocturne : l'engoulevent entre science et légendes (20h). Jeudi 6, créatures d'argile (14h30). Vendredi 7, Canoé-kayak avec le pôle nautique de Loguivy, de 9h à 12h (20 €). Samedi 8, sur le chemin des abeilles avec Dominique Gall, rdv à 14h30 à Coat Ermit. Dimanche 9, spectacle Musiques vertes Jouets buissonniers de Jean-Yves Barfoul (16h30, 6€ pour les + de 12 ans).

Sauf indication autre, les animations coûtent généralement 2€ par enfant et 4€ par adulte. Pour s'inscrire ou pour plus de détails, appeler au 02 96 55 96 79. La Maison de l'Estuaire est gérée par Guingamp-Paimpol Agglomération.

Renseignements

Maison de l'Estuaire
Traou Nez
22860 Plourivo

02 96 55 96 79

Pour les animations de l'été, consulter le site internet de la commune

https://www.plourivo.fr/#owl-objet-portfolio_5